

LECTURE DÉCOUVERTE N° 38

Jean de Saincoins, receveur général des finances de Charles VII, condamné à Tours en 1450

Pierre Audin

Né à Sancoins (Cher), il était le fils du notaire du roi, Jean Barillet. Le fils aîné, Pierre, licencié en droit, fut conseiller au parlement de Toulouse. Jean Saincoins, qui était son second fils, débuta comme secrétaire puis notaire du roi. Dès 1434 son nom apparaît dans les registres de compte (ordre de payer à notre secrétaire Jean de Saincoins (souvent écrit Xaincoins, Sancoins ou même Cencoins) 100 florins pour payer un cheval donné par le roi à un page). Puis en 1438, apprécié pour ses compétences, il devient receveur des finances. Il est apprécié du Dauphin Louis, futur Louis XI, auquel il procure, de décembre 1441 à janvier 1449, la somme considérable de 48000 livres tournois (1). En même temps, le roi désigne Jean Saincoins à plusieurs reprises comme commissaire aux États de Limousin et de la Marche, chargé en 1442 de percevoir la somme « imposée aux provinces de Languedoïl (c'est-à-dire la partie du royaume se trouvant au nord de la Loire, en incluant Saintonge, Poitou et Bourbonnais) pour la défense du royaume ».

Simultanément, Jean Saincoins occupe à partir de l'année suivante le poste de préposé à l'administration des finances de la reine de France Marie d'Anjou. Le roi Charles VII, satisfait du zèle de son receveur, l'anoblit en 1446 par lettres signées à Maillé-Luynes et deux ans plus tard le fait entrer au Grand Conseil. Jean de Saincoins choisit alors des armoiries montrant deux chats rouges et trois barillets d'or (qui rappellent son nom). Il avait acheté dès 1441, par l'intermédiaire du maître d'hôtel de la reine, Guillaume de Ballan, le château de Sonnay à Cravant-les-Coteaux, avec ses 500 hectares de terre. Il le remania largement (2) ou peut-être même le fit-il reconstruire à la mode du temps, et le compléta par une chapelle qu'en 1446 l'archevêque de Tours, Jean Bernard, vint lui-même consacrer.

En 1449 Jean de Saincoins est élu doyen de la cathédrale de Tours, poste qu'il céda à son frère Pierre l'année suivante. Très fier de sa réussite et de celle de sa famille (son frère Pierre sera évêque de Viviers et sa sœur Jeanne a épousé le notaire du roi Étienne Petit, lequel deviendra plus tard receveur général des finances), il fait réaliser pour son hôtel particulier de Tours, à l'angle de la rue Colbert et de la rue Jules-Favre, une tapisserie ornée d'armoiries et de devises (3).



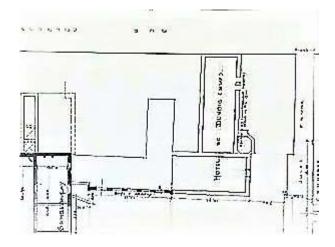


Fig. 1-La tapisserie réalisée pour Jean de Saincoins. Fig.2- Localisation de l'hôtel Saincoins devenu hôtel Dunois (disparu), à Tours : l'hôtel ouvrait au nord sur la rue Colbert. La rue Jules-Favre borde le plan à droite et la rue Nationale à gauche, un peu à l'ouest des vestiges de l'hôtel de Beaune-Semblançay.

L'ouverture d'une enquête

Après l'assemblée solennelle de juillet 1449 aux Roches-Tranchelion, à Avon, dans le château du chambellan Guillaume de Palluau, il fut décidé « guerre à outrance contre les Anglois », qui venaient de rompre la trêve en prenant quatre mois plus tôt la ville de Fougères. Le roi lança donc ses troupes à la reconquête de la Normandie. Au cours de cette campagne, Charles VII entendit plusieurs sévères critiques à l'encontre du receveur général Saincoins, plaintes confirmées en septembre 1449 par une lettre signée de trois hauts personnages, Jean de Dunois, le grand maître d'hôtel Charles de Culan et Pierre de Brézé (4) qui accusent le trésorier général d'avoir détourné une partie de l'argent destiné à solder les troupes.

Le roi n'hésita alors plus à faire ouvrir une enquête, menée d'abord par l'amiral Jean de Bueil, le financier Jacques Cœur et le maître de la Chambre des comptes Étienne Chevalier. Celle-ci dura plusieurs mois. Et en mars 1450, il décida de faire rassembler des preuves concrètes pouvant permettre d'intenter un procès. Dans ce but le roi donna commission au président de la Chambre des comptes, l'évêque de Poitiers Jacques Jouvenel des Ursins, à Jean de Bar et Jean Le Boursier, généraux des finances, ainsi qu'à Jean Le Picard (5) et Jean Hardouin trésoriers de France, à André Roy, correcteur des comptes, à Jean Auguier maître extraordinaire et à Guillaume Ripault, clerc des comptes, « de voir, examiner, réviser et rendre certains comptes de Jean de Saincoins, receveur général de toutes les finances de France, et visiter les comptes déjà clos et les corriger et affiner, et rendre sentence sur eux, sur les vols, erreurs et maléfices... ». Blaise Régnier de Gréelle, dit Greslé, conseiller et maître des requêtes de 1444 à 1452 et qui devint archevêque de Bordeaux en 1456, figura également au nombre des magistrats chargés d'instruire l'affaire.

Avec Saincoins furent poursuivis Bertrand de Beauvau seigneur de Pressigny en Touraine, le receveur d'Auvergne Martin Roux, le clerc de receveur Jacques Charrier, changeur du Trésor et Pierre Godeau, élu de Tours « sur le fait des aides ». Saincoins fut arrêté le 16 octobre 1450 et d'abord emprisonné au palais de Rouen puis conduit au château de Tours.

La sentence

Par lettres patentes signées à Montbazon le 9 avril 1450, Charles VII ordonna que tous les biens de Jean de Saincoins soient confisqués. Peut-être sur les conseils d'Agnès Sorel, le roi précisa que certains d'entre eux devaient être donnés à « mes amis et féaux conseillers et chambellans Jean sire du Breuil et Guillaume Gouffier (6), à savoir à Bueil 700 livres de rente sur les péages de Tours (7) et son hôtel de Tours, ainsi que la terre de Meinnes (?) acquise par Saincoins de feu Louis, frère du sire de Bueil. L'hôtel, situé au n° 15 de la rue Colbert, fut modifié par Dunois vers 1480. Il était alors composé de deux ailes perpendiculaires, reliées par une tourelle d'escalier située dans l'angle rentrant. Cette tour avait la particularité d'être terminée par une voûte en coupole (est-ce un ajout de Dunois ?), dont les huit nervures retombaient sur des culs-de-lampe. Ceux-ci représentaient un animal à tête de mouton et corps de reptile, un aigle aux ailes déployées, deux angelots accroupis, des feuillages... (cinq de ces huit éléments sculptés font partie des collections de la Société archéologique de Touraine).

Gouffier, quant à lui, reçut « le chatel et les hostels, terres, fiefs et appartenances d'Yron, Rochefort, Le Roignon, Sonnay près Chinon... ». Ce dernier château entra donc dans les biens de Guillaume Gouffier, qui en fit don à sa fille Madeleine lorsque celle-ci épousa, en1481, René Le Roy, l'un des chambellans de Louis XI.

Jacques Chartier restitua les sommes indûment perçues, puis grâce à ses aveux qui permirent de mieux documenter la culpabilité de Saincoins, grâce aussi à l'intervention du trésorier Pierre Bérard dont il avait épousé la fille, il bénéficia de lettres de rémission en 1450 (de Montbazon) et en janvier 1451 (des Montils-lès-Tours). Martin Roux, après avoir également accepté de préciser les accusations contre Saincoins, en fut quitte pour rembourser 5000 livres (dont reçu lui fut donné en janvier 1453). Bertrand de Beauvau fut éloigné de la Cour et privé de son office de bailli de Touraine, mais resta conseiller et chambellan. Le roi récupéra cependant sa pension de l'année 1450, soit 2000 livres ainsi que ses émoluments de capitaine de Sainte-Menehould, soit 800 livres. Beauvau se retira en Anjou et se mit au service du roi René, dont il devint le confident et le président de son conseil (8). Quant au quatrième accusé, le Tourangeau Pierre Godeau, chargé de la perception des aides de la ville de Tours, fils d'un élu des aides et lieutenant du bailli de Touraine, nous ignorons tout de son sort. Jean de Saincoins fut réhabilité par Louis XI, qui en fit en 1462 un maître extraordinaire de la Chambre des comptes. Mais, quinze ans plus tard, il fut une seconde fois emprisonné pour malversations financières et ses biens confisqués! Après avoir purgé sa peine durant trois années, le roi le fit libérer, en juillet 1480. Saincoins, qui avait eu trois enfants de son épouse Marguerite Richard, est décédé en 1495, à l'âge de 80 ans (9).

Notes

- (1) Les comptes de Sancoins pour les années 1443 à 1449 ont été conservés (cf A. Vallet de Viriville, Charles VII et ses conseillers, 1403-1461, *Bull. Soc. d'histoire de France*, 1859, p. 18-61 surtout).
- (2) Lors de la remise en état du château, très remanié au XIX^e siècle, le propriétaire a pu dégager dans la façade Est quelques vestiges de la décoration de l'édifice du XV^e siècle.

- (3) Il s'agit d'un paysage devant lequel passe un cerf portant à l'encolure un cartouche orné des armoiries de Saincoins. La seconde, sur fond vert, qui montre des armoiries en cerf-volant, a été réalisée plus tard par son frère Pierre. Bordée de barillets d'or sur fond bleu, elle porte la mention : « *Episcopus Vivariensis, decanus Turonensis* ». Son beau-frère Étienne Petit et le fils de celui-ci complétèrent ces deux tapisseries par quatre autres, à la gloire de leur famille. Plusieurs ont été dessinées à la fin du XVII^e siècle par Louis Boudan pour la collection de Roger de Gaignières (BnF, Estampes, Pc 18, folios 59-64, et publiée par Guibert, planches 92-98).
- (4) Jean de Dunois, dit le Bâtard d'Orléans, ancien compagnon de Jeanne d'Arc en 1429, hérite du comté de Dunois en 1439 et de celui de Longueville en 1443. Il est fait lieutenant général en 1444. Charles de Culan est conseiller du roi, grand maître d'hôtel. Pierre de Brézé a été sénéchal d'Anjou, du Poitou et de Normandie.
- (5) Jean Le Picard, anobli en 1433, avait épousé la Tourangelle Catherine Poncher, fille de François Poncher, chambellan de Jean le Bon, de Charles V puis de Charles VI, et propriétaire d'un hôtel à Tours.
- (6) Guillaume Gouffier de Bonnivet, sire d'Oiron (Deux-Sèvres), baron de Roannais et de Maulévrier, précepteur, valet de chambre et favori de Charles VII, gouverneur du Languedoc et de Touraine, fut fait sénéchal de Saintonge en 1451. Il avait épousé en premières noces Louise d'Amboise, fille de Pierre de Chaumont et d'Anne de Bueil. Il a été inhumé au couvent des Cordeliers d'Amboise.
- (7) Le fief du Péage, qui avait droit de haute justice, allait de la rue du Cygne à la place Foire-le-Roi et du nord au sud de la Loire à la rue de la Scellerie.
- (8) Bertrand de Beauvau est reparu plus tard à la Cour du roi, après son mariage (le quatrième) avec l'une des filles naturelles du roi René d'Anjou, mais il ne participa qu'une seule fois au Conseil, en février 1452. Il avait acheté à Louis de Chabot la baronnie du Grand-Pressigny. Il fut conservateur des domaines royaux, et de 1446 à 1450 gouverneur-bailli de Touraine.
- (9) Saincoins ne fut ni le premier ni le dernier trésorier du règne de Charles VII à être poursuivi. Pour mémoire, citons l'évêque Guillaume de Champeaux pourtant dénoncé dès 1428 lors des États de Tours, qui en Languedoc leva des taxes et frappa monnaie pour son compte, détournant environ 700 000 livres, avant d'être enfin destitué en 1441. Le procès de Charles de Culan suivit de peu celui de Saincoins. Grand maître d'hôtel en 1449, récompensé en mars 1450 par 3000 livres et 14 muids de sel pour son comportement durant la campagne de Normandie, il fut soudain accusé d'avoir touché la solde de « soldats fantômes » et d'avoir détourné des sommes destinées à solder des compagnies d'ordonnance. Mais ses amis Richemont et Dunois étant intervenus, il obtint en mars 1451 une lettre de rémission (en perdant malgré tout sa charge de maître d'hôtel). Le financier du roi, Jacques Cœur, fut arrêté en juillet 1451, pour enrichissement indu et accusation d'empoisonnement sur la personne d'Agnès Sorel. Il fut condamné à une amende de 400 000 écus et à la confiscation de ses biens (à Tours il possédait l'entrepôt de l'Argenterie près de l'église Saint-Saturnin, rue du Commerce, attribuée par le roi à un canonnier, et une autre maison, adjugée à un maître chaussetier, peut-être Renaud Bernard). Son arrestation fit avorter son projet de construction à Tours d'un vaste hôtel.

Bibliographie

DUPIC (Jeanne) « Fragment d'un compte original de Jean Barillet dit de Xaincoins, receveur général des finances sous Charles VII (1438-1449) », Bib. École des chartes, 1943/104, p. 278-286. Du FRESNE de BEAUCOURT (Gaston), Histoire de Charles VII, tome V, 1890, surtout p. 86-95. GATIAN de CLÉRAMBAULT (Édouard), Tours qui disparaît, édition commentée par Denis Jeanson, sous le titre Tours 1880-1914, p. 186-187.